

Renforts de police sans précédent pour l'ensemble du Vaucluse après la fusillade de Cavaillon



Suite à sa rencontre avec le député vauclusien Jean-François Lovisolo ainsi que le maire de Cavaillon, Gérard Daudet, Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur vient d'annoncer des renforts de police sans précédent pour le département de Vaucluse après la nouvelle fusillade ayant eu lieu dans la cité cavare.

« J'ai décidé l'ouverture de 10 postes supplémentaires de policiers nationaux au sein du commissariat de Cavaillon, ainsi que l'arrivée d'un Officier de police judiciaire (OPJ), dont les arrivées sont prévues en septembre prochain », précise le ministre.

Dans le même, alors que les policiers d'Avignon viennent de rendre hommage, 2 ans après, à l'assassinat dans la cité de papes de leur collègue Eric Masson, les effectifs des commissariats de Carpentras et d'Avignon vont être respectivement renforcés de 20 et 13 agents supplémentaires.

Enfin, dans le cadre du renforcement de la lutte contre la délinquance, Gérald Darmanin a également décidé d'affecter une UFM (Unités de forces mobiles) en résidence permanente dans le Vaucluse. Cette unité regroupe un soixantaine d'hommes qui seront déployés selon les besoins du département. En tout,



c'est plus d'une centaine de nouveaux policiers qui vont venir prochainement gonfler les effectifs de la police nationale de Vaucluse.

« Ces mesures sans précédent témoignent de notre fermeté absolue de lutter contre la délinquance et de notre total engagement au service de la sécurité des habitants du Vaucluse et de Cavaillon », insiste le ministre de l'Intérieur.

A Lire aussi : Bilan de la délinquance en Vaucluse : « Les indicateurs sont au rouge »

D'autre renforts déjà annoncés auparavant

Cette déclaration fait notamment suite à celle de novembre dernier annonçant la création d'une Brigade de Sécurisation des Transports en Commun (BSTC). Pourvue de 10 à 20 fonctionnaires, elle aura en charge la sécurisation des réseaux urbains de son ressort (bus et tramway), ainsi que des réseaux ferroviaires reliant les villes d'Avignon, Carpentras, Monteux, Cavaillon et Orange et les gares de ces communes.

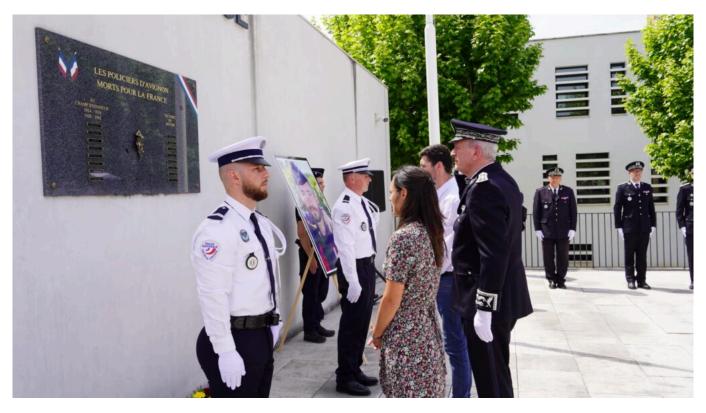
Par ailleurs, les gendarmes de Vaucluse devraient accueillir au moins <u>l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental</u> de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. Avec cette future brigade, une dizaine de militaires devrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics.

A ce jour, le Vaucluse compte 4 circonscriptions de police nationale regroupant 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

2 ans après, la police nationale de Vaucluse rend hommage au commandant Masson



Ecrit par le 30 octobre 2025



Aujourd'hui, vendredi 5 mai, la police nationale de Vaucluse a rendu hommage au commandant Eric Masson. Ce dernier avait été assassiné il y a 2 ans, jour pour jour, alors qu'il procédait à un contrôle de police.

- « Nous pensons à sa famille, ses proches, ses collègues, nous ne l'oublierons jamais », rappellent ses collègues qui se sont réunis avec ses proches sur le parvis du commissariat d'Avignon.
- \ll La 27e promo des officiers lui a rendu hommage en février en chantant son nom \gg , précise également les policiers du département.



Ecrit par le 30 octobre 2025



© Police nationale de Vaucluse/Facebook

Abattu sans sommations

Le mardi 5 mai 2021, le fonctionnaire de police de 37 ans, alors brigadier du Groupement départemental d'intervention (GDI), avait été envoyé sur un point de 'deal' dans le quartier des Teinturiers après une autre opération menée à Carpentras. Avec son collègue, ils avaient alors surpris une transaction de drogue entre une cliente et deux individus.

Procédant dans un deuxième temps au contrôle de la cliente, les policiers avaient été rejoints par les dealers revenant sur leurs pas. C'est à ce moment-là qu'Eric Masson avait été abattu, sans sommation, de deux balles en plein thorax. Si l'ensemble des protagonistes s'étaient alors enfuis, la femme qui achetait de la drogue avait été arrêtée le surlendemain. Le tireur présumé et son complice avaient, eux, été interpellés le dimanche soir suivant au péage de Remoulins sur l'A9 alors qu'ils tentaient de prendre la fuite après s'être caché dans uen cave pendant 3 jours. Toujours dans le cadre de cette affaire, un quatrième individu avait ensuite été arrêté le lendemain. Alors que l'instruction semble toucher à sa fin, la tenue du procès devrait ne devrait pas se dérouler avant le premier semestre 2024.



Ecrit par le 30 octobre 2025



© Police nationale de Vaucluse/Facebook

Un émoi national

Le meurtre de ce policier habitant à Bédarrides marié et père de deux enfants avait suscité un très fort émoi au niveau national. Le jour même de son meurtre, Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur, s'était rendu dans la cité des papes pour lui rendre hommage et rencontrer ses collègues. Une semaine plus tard, <u>un hommage national était rendu devant la préfecture de Vaucluse en présence de Jean Castex</u>. Lors de cette cérémonie, le premier ministre avait alors nommé le brigadier décédé commandant de Police et chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, à titre posthume.

Le lendemain, c'est la ville d'Avignon qui avait appelé à <u>un moment de recueillement et de communion à</u> la mémoire d'Eric Masson.

Un an plus tard, Cécile Helle, maire d'Avignon, <u>avait renouvelé cet hommage citoyen</u> devant l'Hôtel de ville.

L.G.





Sécurité routière : opération d'ampleur des gendarmes de Vaucluse entre Sorgues et Le **Pontet**



Les gendarmes de gendarmes de Vaucluse viennent de procéder à une vaste opération de contrôle sur les routes du département. L'initiative visait tout particulièrement « à réprimer tous types d'infractions liées à la sécurité routière a été menée hier en fin d'après-midi sur les communes de Sorgues et Le Pontet.

En 2 heures de présence, les 15 militaires de la compagnie d'Avignon et les 15 motocyclistes de l'escadron départemental de sécurité routière de Vaucluse ont relevé pas moins de 56 infractions.

Parmi celles-ci:

- 1 excès de vitesse supérieur à 40km/h (retrait de permis),
- 4 détentions de stupéfiants,
- 1 conduite sous l'emprise de stupéfiants,
- 15 conduites avec téléphone, -





• 2 franchissements de ligne blanche auxquels s'ajoutent de nombreuses conduites sans permis, sans assurance ou bien encore sans contrôle technique....



Trente gendarmes de Vaucluse étaient mobilisés pour cette opération de contrôle entre Le Pontet et Sorgues.© Gendarmerie de Vaucluse-Facebook

L.G.



Avignon : Les policiers vauclusiens se mobilisent contre les rodéos urbains



Alors que les services de l'Etat ont affiché leur volonté de lutter contre les rodéos motorisés urbains suite à plusieurs accidents ces dernières semaines, dont un tout récemment à Bordeaux qui a fait 13 blessé, les policiers de Vaucluse ont procédé à une série de contrôles nocturnes à Avignon le week-end dernier. L'opération, qui a notamment mobilisé des motards de la police nationale, s'est déroulée dans plusieurs secteurs de l'agglomération avignonnaise et tout particulièrement dans le secteur de la route de

A cette occasion, 211 véhicules ont été contrôlés débouchant sur 47 verbalisations pour excès de vitesse dont 3 pour des excès de vitesse de + de 50km/h (2 de 147km/h au lieu de 70km/h et un de 184km/h au

Marseille (RN7) de la cité des papes.



lieu de 90km/h. Par ailleurs, 9 procès-verbaux électroniques ont été aussi établis pour d'autres infractions routières.

898 opérations anti-rodéos en Vaucluse en 2022

Pour rappel, le Gouvernement a déjà mis l'accent en 2022 sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules.

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis', prévenait en début d'année Violaine Démaret, préfète de Vaucluse <u>lors du bilan de la délinquance 2022 du département</u>. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023. » En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à 40 km/heure).

L.G.

Débroussaillement : 72 000 constructions exposées au risque d'incendie de forêt en Vaucluse



Ecrit par le 30 octobre 2025



La préfecture de Vaucluse vient de lancer une opération de sensibilisation aux Obligations légales de débroussaillement (OLD).

« Les violents incendies qui ont frappé les Landes et la Gironde, ainsi que les départements limitrophes du Vaucluse, l'été dernier, ont montré une nouvelle fois toute l'importance du débroussaillement pour protéger les habitations exposées et leurs occupants, ont expliqué Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, et Christine Lanthelme, maire d'Uchaux, lors de la présentation de ces OLD. En effet, les retours d'expérience observés sur des feux ayant traversé des zones habitées importantes ont mis en évidence l'efficacité d'un débroussaillement bien réalisé pour la protection des constructions. Leur absence ou leur insuffisance ont entravé le travail des services de secours et favorisé la propagation des incendies dans les zones bâties. »

Cette action de sensibilisation en Vaucluse, fait suite à la campagne nationale débutée le 13 mars dernier avec une série de Spots radio et la création <u>d'une page dédiée sur le site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires</u>.

Le Vaucluse plutôt épargné en 2022

Le Vaucluse est très largement concerné par ce sujet des OLD puisque 72 000 constructions sont exposées au risque d'incendie de forêt dans le département.



« Même s'il a été relativement épargné lors de l'été 2022, le Vaucluse a subi, ces dernières années, des feux importants qui ont menacé des zones bâties, voire détruit des habitations, insistent les services de la préfecture. Cette campagne permet de rappeler les actions de responsabilisation déjà menées depuis plusieurs années dans le département auprès des acteurs soumis aux OLD, ainsi que les outils déjà disponibles pour les élus et les habitants, élaborés en collaboration entre les collectivités et les services de l'État. »

A cet effet, une plaquette 'Débroussailler autour de sa maison : une obligation' est <u>téléchargeable sur le</u> <u>site de la préfecture</u>.

Des formation des services ou des structures pouvant apporter directement des informations aux administrés (polices municipales, comités communaux feu de forêt, etc.), des apports d'informations mené directement auprès des propriétaires vis-à-vis des OLD dans les zones bâties en forêt, réalisées par le Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière (SMDVF) à la demande des communes concernées (diagnostics construction par construction, diffusion de conseils, etc.) ainsi que l'établissement d'un réseau de placettes de démonstration, permettant de visualiser les travaux à réaliser dans les différents milieux forestiers du département complètent le dispositif.

« Au-delà de cette campagne d'information, la réalisation effective des obligations légales de débroussaillement demeure un objectif prioritaire pour la protection des habitations et installations situées dans les massifs forestiers. Aussi, cette campagne sera suivie par des opérations régulières de contrôle, conduites à la diligence des maires et réalisées par l'ensemble des services compétents en la matière.

L.G.

A lire aussi : Tout savoir sur les Obligations légales de débroussaillement

Petit Palais : le passage à niveau sera supprimé à l'automne 2023





Ecrit par le 30 octobre 2025



À l'Isle-sur-la-Sorgue, les travaux du passage à niveau n°15, situé au niveau du hameau de Petit Palais, avancent. Le pont qui va permettre aux véhicules d'éviter de franchir les rails commence à prendre forme. Le passage à niveau devrait être complètement supprimé à l'automne prochain.

14 000. C'est le nombre de véhicules qui traversent le passage à niveau n°15 en moyenne chaque jour. Parmi eux, environ 1100 sont des poids-lourds. Sur les rails, ce sont 60 trains par jour qui obligent les automobilistes de la RD900 à s'arrêter un instant.

Hier, le Département de Vaucluse a organisé une visite de chantier en présence de <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Conseil départemental, <u>Marielle Fabre</u>, conseillère départemental, et <u>Pierre Gonzalvez</u>, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et conseiller départemental. Cette visite avait pour objectif de faire un point avec les entreprises qui travaillent sur la construction de l'ouvrage et tout ce qui l'entoure. Midi Travaux, 4M Mereu Btp, Neotravaux, Solutp, Bétons Granulats Sylvestre, ou encore Granger Fondations, c'est une véritable synergie entre les entreprises vauclusiennes qui s'activent sur ce chantier qui nécessite tous les corps de métier, allant du réseau jusqu'au terrassement.



Ecrit par le 30 octobre 2025



Dominique Santoni, Pierre Gonzalvez et Marielle Fabre, accompagnés d'une partie des équipes qui travaillent sur le chantier. ©Vanessa Arnal

Des travaux en trois étapes

Les travaux ont débuté en mars 2022 avec une première phase pour aménager le carrefour giratoire qui relie la RD900 et la RD24 à Petit Palais. Cet ouvrage se situe quelques mètres après le passage à niveau, en direction d'Apt.

La deuxième phase des travaux, qui concerne le pont passant au-dessus de la voie ferrée, et qui est toujours en cours, a commencé mi-2022. Les équipes se concentrent en ce moment sur des choses plus minutieuses telles que l'enfouissement des réseaux ou les travaux de terrassement sur la nouvelle voie de circulation de 1 600m. Les principales difficultés rencontrées jusqu'à présent ont concerné la coordination des travaux avec la SNCF. Aucun train ne peut franchir la RD900 lorsque les équipes travaillent sur la voie de train. Ainsi, des dates coupures ont été établies avec l'entreprise ferroviaire il y a trois ans. Il aura fallu en attendre trois de plus pour ajouter ou changer des dates à cause d'intempéries, de retard de planning, ou d'autres problèmes.



« C'est un chantier d'envergure pour le Département »

Dominique Santoni

La phase 3, qui sera la dernière, concernera la suppression du passage à niveau. Les barrières automatiques seront retirées et laisseront place à un grillage, le passage à niveau ne sera donc plus du tout franchissable. Les ouvriers agricoles auront tout de même accès à leurs parcelles via un passage sous le pont. Pour rappel, le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 15 millions d'euros, dont 7 millions sont financés par l'État, 7 millions par le Département de Vaucluse, et 1 million par la Région Sud.



Ce à quoi devrait ressembler l'ouvrage une fois terminé. DR

Des travaux nécessaires pour une meilleure sécurité et une meilleure fluidité

« Ce passage à niveau est l'un des plus dangereux du département, explique la présidente du conseil départemental. Ce pont est donc une réelle amélioration, les mobilités et la sécurité sont deux sujets très importants de nos jours. » Plusieurs accidents ont eu lieu ces dernières années lors desquels des véhicules se faisaient percuter par des trains. Il était donc indispensable pour le Département d'enclencher ce projet rapidement pour des raisons sécuritaires.



De plus, la RD900 constitue un axe routier essentiel au Vaucluse puisqu'elle relie Avignon à Apt. La suppression du passage à niveau permettra une meilleure fluidité de la circulation, compte tenu de sa densité chaque jour. Durant les travaux, les usagers ont fait face à des modifications de circulation, qui pourraient peut-être encore réapparaître d'ici la fin du chantier, bien que la nouvelle route soit décalée de l'actuelle afin d'éviter trop de modifications voire d'arrêts de la circulation, mais ce n'est que partie remise. Dans quelques mois, les automobilistes pourront profiter d'une route neuve et d'une nouvelle fluidité plus que nécessaire entre la cité des papes et le sud du Vaucluse.

50% des Français font confiance à la police



50 % des Français font confiance à la police Part des répondants faisant confiance à la police en 2022, par pays (en%) 58 58 53 50 50 45 41 40 31 13 IP NL DE ES FR CA US BE MX DK Nombre de répondants (18-74 ans) : 21 515. Étude réalisée entre juin et mai 2022. Source: Ipsos statista 🔽

De nombreux manifestants ont été arrêtés dans tout le pays dans la nuit de vendredi à samedi lors de la mobilisation contre la réforme des <u>retraites</u> portée par le gouvernement Borne. Après deux nuits d'émeutes à Paris, les manifestations ont été interdites dans certains lieux, comme sur la Place de la Concorde, en face de l'Assemblée nationale.

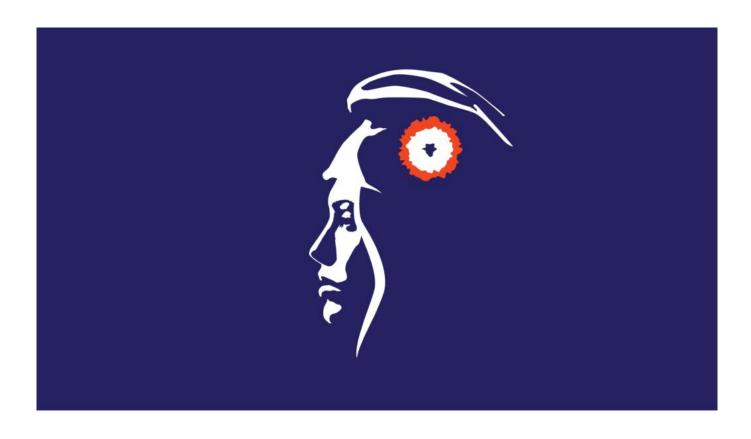


Les arrestations sans motif valable et le comportement parfois violent adopté par la police nationale pourraient entraîner une baisse de la confiance de la population française.

Comme le montre notre graphique basé sur les <u>données</u> de l'institut de sondage Ipsos, seul un Français interrogé sur deux faisait confiance à la police en 2022. On observe une tendance similaire en Allemagne, en Espagne et au Canada. Au Danemark et aux Pays-Bas, les habitants sont moins méfiants : 58 % des sondés font confiance à la police. Inversement, au Mexique, seulement 13 % des personnes interrogées faisaient confiance à la police.

De Claire Villiers pour Statista

Agression de maires : Une nouvelle circulaire du garde des sceaux pour mieux protéger les élus





Le garde des sceaux vient d'adresser aux parquets une nouvelle circulaire leur présentant les dispositions de la loi du 24 janvier dernier élargissant les possibilités pour les assemblées et associations d'élus de se constituer partie civile en cas d'agression de ces derniers. Des agressions qui, d'après l'observatoire de l'AMF, auraient augmenté de 15% l'an passé.

« Le garde des Sceaux vient d'adresser une <u>nouvelle circulaire</u> à ses parquets relative aux agressions d'élus, explique notre confrère Frédéric Fortin dans <u>Localtis</u>, le média de <u>la Banque des territoires</u>. Une de plus, après celles du 6 novembre 2019 et du 7 septembre 2020, auxquelles il faut ajouter des dépêches du 6 mai 2021 (pour faire remonter semestriellement un rapport d'analyse) ou encore du 26 janvier 2023 (face aux coupures de courant ciblant des permanences d'élus). Sans compter celle du ministère de l'intérieur aux préfets. Cette fois, le texte vise à présenter les dispositions de la loi du 24 janvier dernier « visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime d'agression ». »

3 échelons territoriaux identifiés

- « Le ministre y rappelle notamment que « trois échelons territoriaux sont identifiés » (commune, département, région), avec pour chacun la mention de « l'association la plus représentative » respectivement l'Association des maires de France, Départements de France et Régions de France, poursuit Frédéric Fortin. Il précise que ces mentions ne sont pas exhaustives, d'autres associations « telles que France urbaine ou l'Association des maires ruraux de France » pouvant elles aussi se constituer partie civile. »
- « De même il explique que la locution « élus territoriaux » utilisée par la loi, qui « ne renvoie pas à une réalité juridique précise », s'entend « pour désigner les élus des entités institutionnelles locales des collectivités d'outre-mer et de Nouvelle-Calédonie », en précisant les entités concernées. Il attire en outre l'attention sur le fait que le recueil de l'accord de l'élu concerné est toujours nécessaire. »

Une hausse du nombre des agressions

« L'incipit de la circulaire rappelle que la loi du 24 janvier 2023 a été adoptée « dans un contexte de multiplication des atteintes visant les élus ». Ce que confirme une note du 10 février dernier de l'Association des maires de France (AMF), qui fait état d'une augmentation de 15% de ces atteintes en 2022 par rapport à 2021, avec un total évalué à 1.500 agressions environ. Un nombre qui agrège les déclarations faites à l'observatoire mis en place par l'association et les faits relayés par la presse. « Les chiffres sont des estimations », précise ainsi l'association, en soulignant que si « les maires hésitent de moins en moins à déposer plainte, [...] ils n'ont pas forcément le réflexe de déclarer l'agression auprès de l'AMF ». Pour l'association, cette hausse pourrait néanmoins s'expliquer en partie par « une libération de la parole », du fait de l'attention accrue portée au phénomène, sans minimiser pour autant « une augmentation des violences du fait des crispations de la société ». »

Les maires en premières lignes

« L'AMF observe que les maires sont les principales victimes, les conseillers l'étant dans une moindre proportion. Elle estime qu'ils sont à 50% victimes d'outrage, à 40% de menaces et à 10% de violences volontaires. L'on imagine le cumul possible. Dans les trois quarts des cas, l'agression a lieu lors de



« relations directes avec un administré » (ex., un maire admonestant un administré du fait d'une incivilité). Ce qui a d'ailleurs motivé le recours à des formations assurées par le GIGN. L'association souligne par ailleurs le facteur aggravant que constituent les réseaux sociaux, qualifiés « d'incubateurs numériques de la violence ». »

Frédéric Fortin pour Localtis

Laudun-l'Ardoise : le 1er REG peut désormais mieux combattre sur un fleuve



Le 1er REG (Régiment étranger du génie) de la Légion étrangère est le premier régiment de génie de



Ecrit par le 30 octobre 2025

l'armée française à développer une capacité de combat fluvial.

C'est ce que vient d'annoncer le colonel François Perrier, chef de corps du 1er REG, après les tests d'évaluation 'technico-opérationnelle' de l'Embarcation fluviale du génie (EFG) menée par la Section technique de l'armée de Terre (Stat).

En effet, en janvier 2022, dans le cadre d'une réflexion lancée par le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement de l'armée de Terre, le régiment gardois avait été choisi pour évaluer une vedette de type 'Littoral' afin de faire évoluer les doctrines françaises de combat fluvial.

Aux JO de Paris et à la coupe du monde de Rugby?

« Les essais conduits par les plongeurs du régiment, appuyés par un groupe de combat ont donné entière satisfaction : puissance, maniabilité, agencement de l'espace intérieur, discrétion sonore et position de l'armement à bord », explique le 1er REG.

L'objectif étant pour les képis blancs de disposer de nouvelles capacités de reconnaissance de zone, de la sécurisation d'un point de franchissement, de mise en place de plongeurs de combat du génie, de transport de personnel et de logistique et d'évacuation de ressortissants.

Cette phase de test des embarcations ayant été un succès, « les entraînements tactiques peuvent débuter », poursuit le colonel François Perrier. Pour cela, les hommes du 1er REG vont disposer d'ici quelques semaines de trois nouvelles vedettes supplémentaires.

Selon la DGA (Direction générale de l'armement), ce type d'embarcation devrait connaître leur baptême du feu lors de la sécurisation des cours d'eau à l'occasion de la prochaine coupe du monde de Rugby et des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Spécialiste amphibie

Régiment de génie d'assaut de la 6e brigade légère blindée (6e BLB), le 1er REG assure des missions d'appui à la mobilité, à la contre mobilité et d'aide au déploiement d'urgence. Il est en outre apte à effectuer des missions de participation directe au combat interarmes et d'appui aux opérations spéciales. Spécialiste amphibie, le régiment est l'acteur principal dans les opérations d'aménagement des plages, de vérification de non pollution, l'organisation de l'embarquement et du débarquement de véhicules des unités de la brigade.

Basé à Laudun-l'Ardoise, l'unité créée en 1984 sous l'appellation de 6e régiment étranger de génie avant de prendre son nom actuel en 1999, dispose d'un effectif d'environ 800 hommes et compte 6 compagnies (1 de commandement et de logistique, 3 combat mécanisées, 1 de réserve ainsi qu'une d'appui comprenant dans ses rangs les plongeurs de combat du génie et un groupe d'élément opérationnel de déminage et dépollution).

(Vidéo): Découvrez le 1er régiment du génie de Laudun-l'Ardoise

L.G.